Accusé de réception en préfecture 021-242100410-20231124-DM20231123_29-DE Date de télétransmission : 24/11/2023 Date de réception préfecture : 24/11/2023

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 23 novembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 novembre 2023

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86 Nombre de présents participant au vote : 75

Nombre de membres en exercice : 86 Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN Monsieur Pierre PRIBETICH Monsieur Thierry FALCONNET Madame Nathalie KOENDERS Monsieur Rémi DETANG Madame Sladana ZIVKOVIC Monsieur Jean-François DODET Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Jean-Patrick MASSON Monsieur François DESEILLE Monsieur Dominique GRIMPRET Madame Danielle JUBAN Monsieur Jean-Claude GIRARD Madame Claire TOMASELLI Monsieur Philippe LEMANCEAU Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

RANDRIAN
Madame Christine MARTIN
Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Brigitte POPARD
Madame Océane GODARD
Monsieur Denis HAMEAU

Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM

Monsieur Laurent GOBET Madame Karine HUON-SAVINA Monsieur Nicolas SCHOUTITH Madame Ludmila MONTEIRO Monsieur Jean-Michel VERPILLOT Madame Kildine BATAILLE Monsieur Christophe AVENA Madame Stéphanie VACHEROT Monsieur Marien LOVICHI Monsieur Georges MEZUI Monsieur Massar N'DIAYE Madame Lydie PFANDER-MENY Monsieur Jean-François COURGEY Monsieur Emmanuel BICHOT Madame Caroline JACQUEMARD Monsieur Stéphane CHEVALIER Madame Céline RENAUD Monsieur Laurent BOURGUIGNAT Monsieur Bruno DAVID Madame Laurence GERBET Madame Claire VUILLEMIN Madame Stéphanie MODDE Monsieur Olivier MULLER Monsieur Patrice CHATEAU Monsieur David HAEGY Monsieur Lionel SANCHEZ

Monsieur Léo LACHAMBRE Madame Hana WAI IDI-AI AOUI Monsieur Samuel LONCHAMPT Madame Bénédicte PERSON-PICARD Monsieur Gérard HERRMANN Madame Dominique BEGIN-CLAUDET Monsieur Jean DUBUET Monsieur Patrick CHAPUIS Madame Anne PERRIN-LOUVRIER Monsieur Gaston FOUCHERES Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY Monsieur Jean-Marc RETY Monsieur Jean-marc GONÇALVES Monsieur Didier RELOT Monsieur Patrick BAUDEMENT Madame Monique BAYARD Madame Catherine GOZZI Monsieur Philippe SCHMITT Madame Isabelle PASTEUR Monsieur Philippe BELLEVILLE Monsieur Adrien GUENE Madame Noëlle CAMBILLARD Monsieur Cyril GAUCHER Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

Membres absents :

Madame Catherine VICTOR Monsieur Frédéric GOULIER Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Madame Brigitte POPARD
Madame Catherine PAGEAUX pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Monsieur Adrien GUENE

DM20231123 29 N°29 - 1/2

OBJET: ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF

Traité de concession entre Dijon métropole et GrDF pour la distribution publique de gaz naturel - Avenant n°1 - Intégration de la commune de Longvic

En avril 2010, Dijon métropole, alors Communauté Urbaine de Dijon, confiait la distribution de gaz naturel sur le territoire de la ville de Dijon à GrDF. Ce contrat prévoyait l'intégration à ce contrat des 21 autres communes de la Collectivité bénéficiant de la distribution publique de gaz naturel (toutes les communes de la métropole hormis Corcelles-les-Monts et Flavignerot) au fur et à mesure de l'échéance des différents contrats de concession liant les communes de la Collectivité à GrDF.

Le contrat de la commune de Longvic est arrivé à échéance le 5 octobre 2023. L'objet de cet avenant au contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel est d'intégrer la commune de Longvic au contrat de concession métropolitain entré en vigueur le 22 avril 2010 pour une durée de 30 ans.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver l'avenant n°1 au traité de concession entre Dijon métropole et GrDF pour la distribution publique de gaz naturel (intégration de la commune de Longvic);
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

SCRUTIN Pour: 84 Abstention: 0

> CONTRE: 0 Ne se prononce pas: 0

DONT 9 PROCURATION(s)

Le secrétaire.

Le Président. Monsieur HOAREAU Monsieur REBSAMEN

DM20231123 29 N°29 - 2/2